



Le Saint-Siège

Discours à l'Ambassadeur de MALTE, S.E.M. Carmel J. Mallia

Jeudi 4 février 1971

Monsieur l'Ambassadeur.

Nous avons écouté avec une profonde satisfaction les très honorables paroles que Votre Excellence nous a adressées tout à l'heure, en nous présentant les Lettres qui l'accréditent Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Malte près le Saint-Siège. Nous Vous remercions vivement, et, en Vous adressant la bienvenue, nous désirons Vous assurer que nous apprécions, dans toute leur valeur, la noblesse de Vos sentiments et la profonde conscience que Vous avez de la haute mission qui Vous est confiée. Cela donne la garantie que Votre Excellence est une personne bien qualifiée pour représenter son Pays auprès du Saint-Siège et nous donne la confiance que, grâce à Votre oeuvre, les heureuses relations entre Malte et le Saint-Siège continueront à se développer dans ce climat de cordialité qui les caractérisent actuellement.

Notre confiance est valorisée du fait que – comme justement Votre Excellence l'exprimait tantôt – il existe, entre le Saint-Siège et Malte, des biens spirituels dont la valeur surpasse de beaucoup les pures formalités diplomatiques: c'est la séculaire fidélité à l'Eglise catholique, si profondément enracinée dans la vie et dans les moeurs de votre Peuple, si bien que l'on pourrait la définir comme la note propre et, impossible à confondre de sa physionomie spirituelle.

Notre désir le plus profond, en accueillant aujourd'hui, ici, le nouvel Ambassadeur de Malte, est que la florissante communauté catholique de Malte continue à correspondre à sa vocation chrétienne et catholique et sache conserver et faire prospérer toujours davantage ses grandes ressources spirituelles et le riche patrimoine de ses anciennes traditions religieuses. Cela est une condition indispensable aussi pour un avenir de paix et de véritable progrès de Votre île, et pour le succès de ces généreux efforts avec lesquels Vos gouvernants se prodiguent pour le développement économique et social de Votre Peuple.

Tout ce que Votre Excellence fera dans ce but, trouvera ici la plus prompte réponse et nous pouvons Vous assurer que dans l'exercice de Votre charge, nos collaborateurs et nous-même Vous accorderons toujours un appui total et sincère.

En formulant devant Dieu les vœux les plus cordiaux pour Votre Excellence et pour l'heureux accomplissement de sa mission, nous Vous donnons de tout cœur la Bénédiction Apostolique, que nous étendons aux Gouvernants et à tout le Peuple de Malte comme témoignage de notre affection et comme gage des bénédictions divines les plus élevées.

*ORf n.7 p.1, 12.
